

Formation à la démarche de Projet Personnalisé d'Accompagnement : conception, opérationnalité, Management

Finalités de la formation :

- ✓ Comprendre l'intérêt et l'importance des projets personnalisés dans l'accompagnement éducatif, social, d'insertion, d'insertion par le travail, thérapeutique et pédagogique, dans la prise en soins des personnes accompagnées et dans l'organisation globale
- ✓ Savoir les utiliser et les positionner dans l'application des principes d'autonomie, d'autodétermination et d'émancipation
- ✓ Projeter concrètement la mise en œuvre des projets personnalisés dans une démarche pérenne et dans une dynamique de parcours

Objectifs opérationnels :

- ✓ Connaître le cadre éthique, législatif, et pédagogique dans lequel se mettent en place les Projets Personnalisés d'Accompagnement
- ✓ Identifier les outils, de leur mise en œuvre au suivi, à leur actualisation
- ✓ Acquérir les compétences pour l'animation de la démarche

Eléments de contenus :

- ✓ Le contexte juridique et éthique
 - ✚ La loi 2002-2 rénovant l'action sociale et médicosociale (pour rappel contextuel) : la relation d'avenant entre le contrat de séjour ou DIPC et, le projet personnalisé
 - ✚ Les recommandations de bonnes pratiques et notamment celle sur le projet personnalisé
 - ✚ Les principes de compétences, d'autonomie, d'autodétermination et d'émancipation, fondateurs de la dynamique de projet

Vie institutionnelle et Projet Personnalisé d'Accompagnement :

- ✚ La définition de la notion de "Projet Personnalisé d'Accompagnement"
 - ✚ Le repérage des autres niveaux de projets au sein de l'établissement (projet d'établissement, projet de service, projet d'animation, projet d'atelier, projet d'activité ...)
 - ✚ L'articulation de ces projets : du collectif à l'individuel puis au personnel
 - ✚ Les spécificités selon le type de structures
- ✓ Les enjeux de la personnalisation du projet :
 - ✚ Du projet implicite à sa formalisation
 - ✚ Le projet personnalisé dans le continuum de la vie de la personne et dans sa dynamique de parcours
 - ✚ Les acteurs du Projet Personnalisé d'Accompagnement
 - ✚ L'implication de la personne accompagnée et/ou de son représentant légal dans la co-élaboration de son projet
 - ✚ La participation de la personne, de sa famille, au suivi et à l'évaluation de son projet.

- ✓ La Méthodologie de projet :
 - ✚ L'élaboration
 - ✚ Les acteurs concernés
 - ✚ L'organisation de l'interdisciplinarité selon le périmètre des projets et les choix faits
 - ✚ L'écriture, la traçabilité (conditions, organisation, réalisation ...)
 - ✚ La mise en œuvre : comment traduire des objectifs généraux en objectifs opérationnels pour l'intervention des professionnels ? (Exemples : dans les actes du quotidien ; dans le cadre de temps d'apprentissage et d'activités dans le cadre des ateliers d'animation ...).
 - ✚ La mise en relation avec SERAFIN PH
- ✓ Les outils au service du projet personnalisé :
 - ✚ Les outils d'évaluation individuels
 - ✚ Les systèmes d'évaluation fonctionnel existants (AGGIR, GEVA, CARS, VINELAND 2 etc...).
 - ✚ Les écrits professionnels
 - ✚ Les observations en relation avec les dimensions d'accompagnement de la personne (soins, cognitif, social...)
 - ✚ Les réunions centrées sur le projet
- ✓ Place et rôle de chacun dans la démarche et la méthodologie de projet :
 - ✚ La coordination de projet et/ou de parcours : pilotage de la démarche
 - ✚ La fonction du référent dans la préparation, la mise en œuvre et le suivi du projet personnalisé
 - ✚ La coordination entre les différents acteurs, internes et externes
 - ✚ La place de la personne accompagnée, de la famille, de l'entourage, des représentants légaux
- ✓ Evaluation du projet :
 - ✚ Les définitions des termes : évaluation, critère, indicateur...
 - ✚ Les buts et l'intérêt de l'évaluation
 - ✚ Les moments pertinents pour évaluer
 - ✚ Les acteurs de l'évaluation
 - ✚ L'implication du référent et de l'équipe pluridisciplinaire dans le dispositif d'évaluation
- ✓ L'actualisation du projet :
 - ✚ La notion d'événement intercurrent
 - ✚ La redéfinition des objectifs et des moyens
 - ✚ L'information de l'ensemble des partenaires du projet

Eléments de contenu spécifique à la formation des cadres ou des coordinateurs d'équipe : Point abordé selon le public concerné par la formation :

- ✓ La place spécifique du manager / cadre dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des projets personnalisés :
 - ✚ Être garant institutionnel.
 - ✚ La juste place du manager.
 - ✚ Le pilotage de la mise en œuvre des projets personnalisés : informer et accompagner les équipes
 - ✚ La communication interne autour du projet personnalisé : qui, quand, quoi, comment, pourquoi ?
 - ✚ Fédérer les partenaires
- ✓ L'animation des réunions de projet (fréquence, organisation, déroulement, principe de communication).

Méthodes pédagogiques :

- ✓ Exposés du formateur
- ✓ Echanges animés par le formateur
- ✓ Séquences de mise en situation
- ✓ Travaux en sous-groupes
- ✓ **Une expression et connaissance des participants reconnues et valorisées :** Le formateur agence des situations d'apprentissage pour favoriser la mise en activité à venir, en proposant des moyens pour réussir. Les connaissances préalables des participants sont utilisées comme ressources et non comme obstacles à l'acquisition de nouvelles compétences.
- ✓ **Des apports théoriques** sont faits par l'intervenant et visent à l'augmentation de la connaissance en lien avec la pratique professionnelle sur le thème de la formation. Le travail d'appropriation des participants est favorisé par une dynamique d'apports utilisant des méthodes adaptées à la formation professionnelle d'adultes : power point brefs, lecture critique, exercices d'application ou d'expérimentations, vidéos, ...
- ✓ **Remise de documentation et de supports écrits.**
La formation s'appuie sur des supports variés et une documentation élaborée par le formateur en amont de la formation en fonction du thème, à partir des caractéristiques des professionnels à former et de leur contexte d'intervention.

Public :

Professionnels des établissements sociaux et médico-sociaux assurant la mission de référent ou coordinateur de projet, ou professionnels coordinateurs d'équipe, ou, cadres de proximité, avec un groupe de 12 personnes maximum

Pré-requis : Sans

Durée :

3 jours pour les référents ou coordinateurs de projet, pour les professionnels coordinateurs d'équipe ou cadres de proximité

7 heures de formation par jour

Formation intra-établissement, dans vos locaux

Evaluation de la formation :

La formation fera l'objet d'une évaluation des acquis de connaissances et d'une évaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation en conformité avec les exigences du référentiel Qualiopi.

Taux de satisfaction des stagiaires en fin de formation :

100 % des stagiaires satisfaits ou très satisfaits sur les 3 dernières années

Taux d'accomplissement de la formation : 100 %

Possibilités d'accès pour les personnes en situation de handicap

Les formations sont mises en œuvre sur le site du client. Il appartient à ce dernier d'informer les personnes en situation de handicap d'informer sur les conditions d'accès des locaux notamment pour les personnes à mobilité réduite.

TARIFS DES FORMATIONS

Le coût des formations est de 1300 euros par jour en intra-établissement, frais pédagogiques compris.

Les frais de déplacements sont en sus ; les déplacements routiers sont remboursés au kilomètre en fonction du barème URSSAF. Les autres frais de déplacements (hotel, repas, péage, parking, trains et transports en communs...) sont facturés au frais réel.

La formation continue pour adulte n'est pas assujettie à la TVA.

<https://www.marc-renard.fr/>